



Centres de gestion de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Concours ☐ ou examen professionnel ☒

adjoint administratif territorial principal
2^e classe

Interne ☐ ⁽¹⁾ Externe ☐ ⁽¹⁾ 3^e concours ☐ ⁽¹⁾

Spécialité :

Épreuve de : réponse à des questions

Date de l'épreuve : 13.03.2025

Lieu de l'épreuve : Albertville

Colonne réservée
à l'administration

Numéro de copie

301

Note attribuée
(réservé au jury)

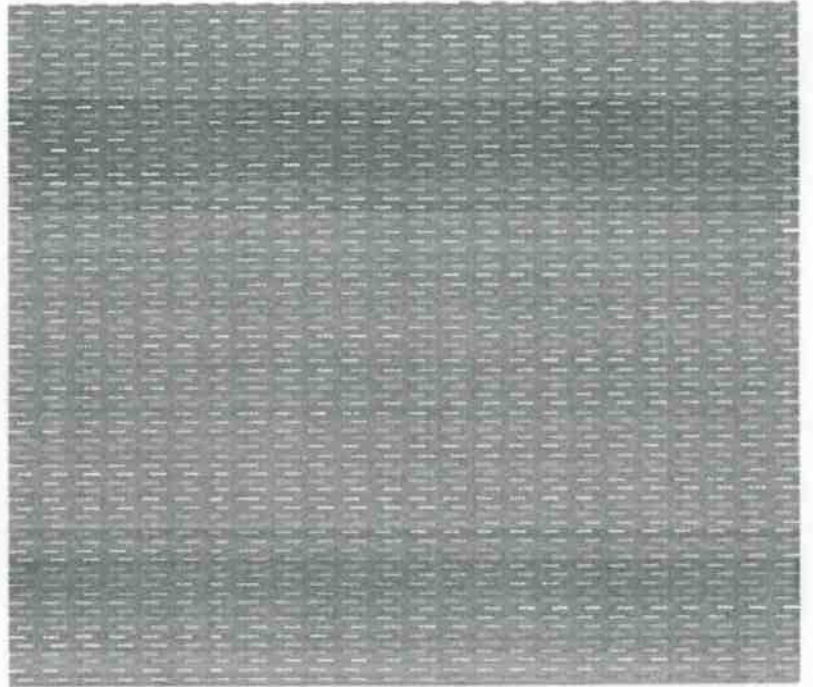
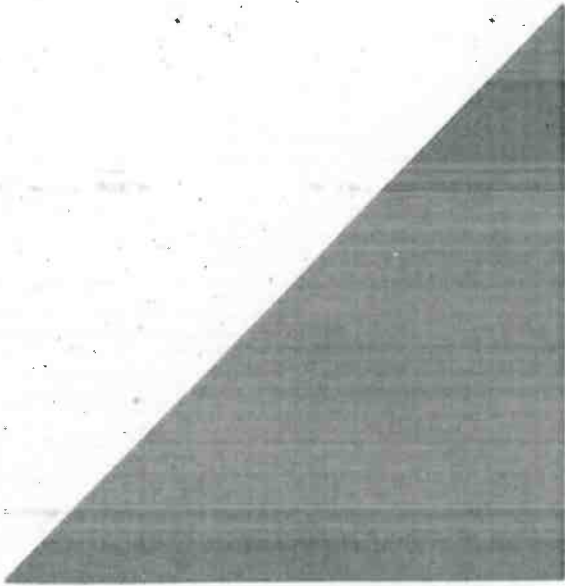
16,50

Question 1.

a) une "boussole pratique" est une feuille de route, un mode d'emploi donné aux élus pour leur permettre de répondre aux interrogations qu'ils rencontrent sur la transition environnementale.

"Sont en première ligne" signifie que les élus locaux sont les premiers à devoir régler les difficultés liées aux changements climatiques et à apporter des solutions.

"une approche globale, dite systémique" signifie que les élus locaux proposent de réfléchir à la transition écologique dans tous les projets de la collectivité, dans toutes actions et politiques publiques. C'est le système global qui doit évoluer en tenant compte de ces enjeux.



b) Les conditions essentielles pour que les élus initient la transition écologique sont réunies en 3 points : la sensibilisation et la formation, le fait d'agir progressivement et le fait que l'Etat doit changer de méthode.

La formation et la sensibilisation doit être faite par tous les acteurs : élus, collaborateurs d'élus, agents publics, préfets et sous-préfets, agents de service déconcentrés et partenaires de la collectivité.

L'action doit être progressive et commencer par un diagnostic, ensuite avoir une budget de données puis rajouter dans les PCS les enjeux de risques environnementaux.

c) Le motif pour financer la transition écologique préconise de pérenniser le Fond Vert et d'augmenter son montant. Les règles budgétaire comptable doivent aussi évoluer.

d) Les attentes des élus locaux vis à vis de l'Etat sont que : l'Etat doit fixer la stratégie et les grands objectifs avec une

contractualisation locale. Les élus attendent de la cohérence dans l'action des services, agences et démembrements de l'Etat au niveau local. De plus, la logique d'appels à projets doit être abandonnée car cette méthode conduit à des visuels fragmentés, opportunistes et construits sous l'urgence. Un cadre contractuel global pluriannuel serait plus pertinent.

Question 2.

a) Les 5 sujets prioritaires des collectivités de moins de 100 000 habitants sont : 1- l'énergie ; 2- l'eau et l'assainissement ; 3- l'aménagement et l'urbanisme ; 4- l'agriculture et l'alimentation, et pour finir les transports.

b) Le sentiment de élus et de fonctionnaires territoriaux en matière de transition écologique est optimiste et desirux de s'engager.

c) Oui, il existe une perception différente de la situation entre les plus petites et les plus grandes villes. Les plus grandes villes estiment être en avance et bien accompagnées pour gérer les problèmes liés à la transition écologique, en revanche les petites communes se sentent en retard et délaissées par les différentes instances.

d) 18% pour les élus (transition politiquement désenvelle)
37% pour les citoyens (climatocéphale)

e) Voici les 4 actions prioritaires de collectivités par répondre à la demande de la transition énergétique :

- 1 convertir l'éclairage public aux leds (55%)
- 2 favoriser la rénovation énergétique des bâtiments (52%)
- 3 encourager le chauffage à domicile (44%)
- 4 développer la production photovoltaïque (38%)

f) Les freins des petites collectivités à agir en faveur de la transition énergétique sont au nombre de 3. Le premier frein est le manque de budget par 74% de sondés, le deuxième est le manque de ressources humaines par 35% de sondés et le troisième est le manque de compétences par 32% de sondés.

Question 3

a) le synonyme du mot indépendant est non rattaché à l'Etat
le synonyme du mot motifs est raison
le synonyme du mot débat est discussion

b) Voici les antonymes de mots suivants :

optimistes : pessimistes

délicieux : horrible

transparence : opacité

c) Les raisons qui poussent les collectivités à faire appel à des cabinets conseils sont que les collectivités n'ont pas assez de ressources financières ni de connaissances techniques pour faire

Note attribuée
(Réserve au Jury)

1 ☐

2 ☐

}

☐

Epreuve de réponse : 3 questions

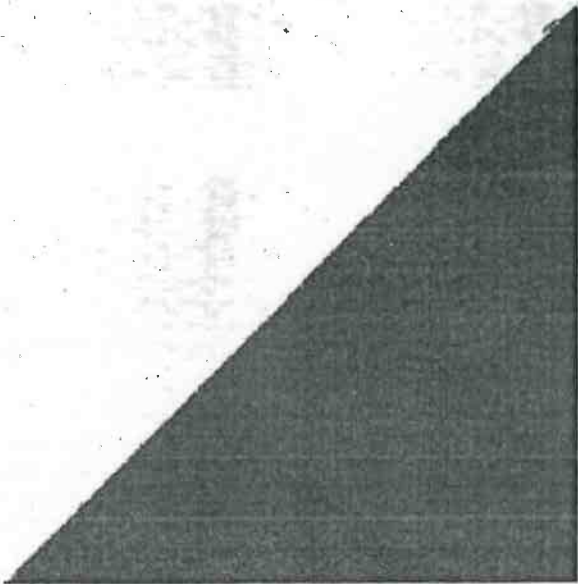
face à des dangers de cet ampleur. Le manque d'ingénierie intrinsèque et le motif de recours aux cabinets.

d) Le manque d'expertise. Au contraire avec des données non actualisées et un coût exorbitant au regard du travail fourni.

e) Le manque d'ingénierie intrinsèque signifie qu'au sein de collectivités, il manque une expertise de agents de la collectivité, il manque des formations. L'ingénierie est la somme des ressources humaines, techniques et financières.

f) Un Stradet et un document qui formalise un plan d'action pluriannuel sur les sujets de la transition écologique : énergie, transport, biodiversité et déchets.

g) Le scandale Melrose a lieu au plus haut de instances de l'Etat. En faisant appel à des cabinets de conseils, la police collectivité pourrait, à leurs échelles, avoir des retombées similaires, est une perte d'argent considérable doublée de mauvais conseils non adoptés par la collectivité.

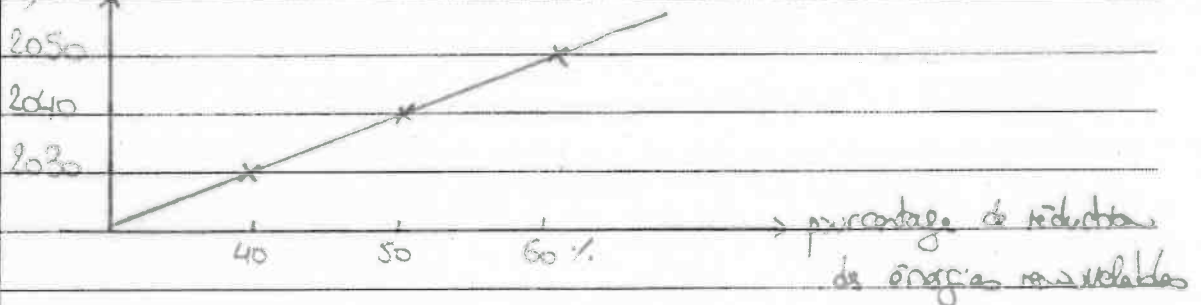


Question 1.

a) Non, l'activité agricole n'est pas considérée comme une branche du secteur tertiaire.

Oui, l'unité foncière rassemble des bâtiments qui, au total font plus de 1000 m² (1100 m² avec les 3 bâtiments)

b) onnée



c) La plateforme en ligne OPERAT permet d'enregistrer et de mesurer les progrès accomplis.

d) Afin d'atteindre les objectifs du décret tertiaire la commune peut réaliser les travaux suivants :
isolation extérieure des bâtiments, système de contrôle de chauffage et d'éclairage, réaliser un contrat d'exploitation

avec le suivi des équipements, mettre en place un système de veille des outils informatiques et d'allumage des lumières et former ses agents pour les sensibiliser aux écogestes.

e) une opération de reporting et le fait de réitérer l'opération tous les ans sur la plateforme afin de mesurer les données et les écarts réalisés. C'est un suivi régulier des actions et de réductions d'énergie.